

**APPEL À CONTRIBUTION  
DE JEUNES CHERCHEURS POUR LA REVUE *JURISDOCTORIA***

Parution du Numéro 10, juillet 2013 :

*Le Territoire,*

**sous le parrainage du Professeur Michel TROPER**

*Jurisdoctoria* permet aux **jeunes chercheurs de publier leurs articles** et contribue ainsi à la **satisfaction des exigences relatives à la poursuite de la carrière universitaire**. Le comité de rédaction lance aujourd'hui **l'appel à contribution** pour la parution du dixième numéro qui traitera du *Territoire* et sera parrainé par le Professeur Michel Troper.

Tout jeune chercheur souhaitant contribuer à ce numéro doit envoyer une **proposition d'article** à la rédaction (entre 30 000 et 40 000 signes), accompagnée de deux résumés (l'un en français, l'autre en anglais, de 1 000 signes chacun) et d'une bibliographie indicative, pour le **21 avril 2013** au plus tard.

\*

\* \*

*Jurisdoctoria* est une revue électronique consacrée au **droit public comparé et à la théorie juridique**. Elle est entièrement destinée à la publication de travaux de Jeunes chercheurs. Chaque numéro est thématique et placé sous le parrainage d'un chercheur confirmé exerçant un rôle de coordination, de présentation et de caution scientifique du numéro et de ses articles.

La rubrique **Varia**, présente dans chaque numéro, permet de publier un ou deux articles de jeunes chercheurs, **sans lien avec le numéro**. Ces articles étudient un aspect de l'actualité juridique étrangère, commentent une décision étrangère ou constituent une étude de fond en droit comparé et/ou en théorie juridique.

Tout jeune chercheur souhaitant publier dans cette rubrique est invité à prendre contact avec la Rédaction en indiquant le sujet qu'il souhaite traiter.

Le thème du dixième numéro est

### ***Le territoire***

La Rédaction a décidé de ne pas détailler l'Appel à contribution pour ce numéro, afin de laisser les auteurs intéressés par le thème totalement libres de traiter le sujet qu'ils souhaitent.

Les propositions d'article doivent présenter **un lien direct avec le thème** et s'inscrire dans la ligne éditoriale de la revue : le droit public comparé et la théorie juridique. La Rédaction est sensible aux propositions d'article qui revêtent cette double dimension. Néanmoins, **le traitement de seulement l'une d'entre elles** ne saurait constituer, à lui seul, un motif de rejet. De même, un article de bonne qualité scientifique, qui offrirait un éclairage intéressant et original sur le thème mais qui ne comporterait **qu'un faible aspect de droit comparé ou de théorie du droit** ne saurait faire, pour cette seule raison, l'objet d'un rejet.

La Rédaction accepte très favorablement **des comparaisons juridiques entendues au sens large** : cela ne se réduit pas à la comparaison de deux (ou plusieurs) systèmes juridiques étatiques mais peut concerner une comparaison entre système juridique national et système juridique local (ou fédéral et fédéré) ; comparaison entre plusieurs systèmes juridiques locaux (ou fédérés) ; comparaison entre un système juridique national et un système juridique international (qu'il soit "régional" comme l'Union européenne ou qu'il concerne l'ensemble du droit international) ; comparaison entre plusieurs systèmes juridiques supranationaux ; comparaison entre le système juridique "du droit privé" et le système juridique "du droit public" ; etc. Il ne s'agit que d'exemples, qui n'ont nullement la prétention de l'exhaustivité.

Le comité de rédaction apportera une attention particulière à la **DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE** retenue et à la réponse proposée par le **PLAN** qui doit être précisément exposé et justifié. Une **BIBLIOGRAPHIE** indicative doit être jointe.

Tout jeune chercheur souhaitant proposer un article peut **contacter la Rédaction** afin de lui poser des questions relatives à la ligne éditoriale ou au thème du numéro.

Vous retrouverez l'ensemble des numéros précédents sur le site de la revue. De même, vous trouverez des **indications relatives au fonctionnement de la revue et à sa ligne éditoriale** dans la rubrique FAQ : <http://www.jurisdoctoria.net/faq.html>

**Vous pouvez adresser vos propositions d'article et toute demande d'information à :**

[redaction@jurisdoctoria.net](mailto:redaction@jurisdoctoria.net)

Le Comité de rédaction  
<http://www.jurisdoctoria.net>

Jean-Philippe DEROSIER  
Directeur de *Jurisdoctoria*